

Rapport de la commission du préavis No 60/05 concernant la
Demande de crédit de fr.61'000.- destiné à l'achat d'une tondeuse
A gazon pour le service de la voirie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie au complet le 28 avril 2005 au local de la voirie
des Abériaux en présence de Mme la Municipale E Kneubuehler, ainsi que
de Mr.Giovanini et de Mr. Küng.

La commission remercie ces personnes pour toutes les informations et
renseignements fournis.

Ce véhicule multi-fonctions nous a été présenté par le service de la voirie,
En effet, un véhicule identique à été mis à disposition pour des essais.
L'achat de cette tondeuse n'était pas prévu pour cette année, mais la
mécanique en a voulu autrement.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs
Les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL de PRANGINS

Vu le préavis municipal No 60/05 relatif à la demande d'un crédit de Fr.61'000.-
destiné à financer l'achat d'une tondeuse KUBOTA F 3560 pour le Service de la
Voirie.

Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet.

Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter le préavis No 60/05 relatif à la demande d'un crédit de Fr.61'000.- destiné à financer l'achat d'une tondeuse KUBOTA F 3560 pour le Service de la Voirie,
2. d'accorder un crédit de Fr. 61'000.- pour le financement de cet achat,
3. de porter au budget de fonctionnement, durant 10 ans, la somme de Fr.6'100.- par année au titre d'amortissement du véhicule,
4. de financer cette opération conformément aux dispositions de l'art.17, lettre h, du Règlement du Conseil communal et de porter au budget de fonctionnement les frais y relatifs.

PRANGINS, le 3 mai 2005

La Commission :

Isabelle KLEINBAUER



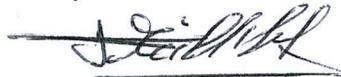
Adrien LIECHTI



Emile BORNAND



Frédy MÜHLETHALER



Gérard MOSSET (rapporteur)

